

CONTRAT de LOCATION SAISONNIERE
du meublé de tourisme, Maison du Tailleur.

Le présent contrat est établi entre :

D'une part le Propriétaire: M. ou Mme **FROMOND Olivier et Nadine**
206 route de Soulacroup
12520 COMPEYRE

Tel Portable: 06 86 65 28 47
Tel Portable: 06 80 43 52 11

Et d'autre part le Locataire:

NOM : **Mr , Mme** :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
.....

Tel Domicile:
Tel Portable:

Courriel:

Ce contrat est établi pour la location du meublé situé Hameau de Saint Sauveur du Larzac à NANT 12230,

hébergement saisonnier du : au :

T A R I F (semaine ou Mini semaine, rayer la mention inutile) : €uros, du samedi 16h au samedi 10h,

Chèques Vacances acceptés.

Nos amis les animaux ne sont pas admis.

NOMBRE de Personnes	
ADULTES (+ de 18 ans) : <input type="text"/>	Enfants (de 2 à 17 ans inclus) : <input type="text"/>
Enfants (moins de 2 ans inclus) : gratuits : <input type="text"/>	

VOTRE SEJOUR

Acompte 25%	A régler	Lors de la réservation.		
Solde séjour 75%	A régler	A l'arrivée au gîte.		
CAUTION (200 €uros)	Reçue :		Restituée:	

TAXE DE SEJOUR

Du 01 /01 au 31 /12 --- (Au tarif en vigueur, voir site).

A régler par chèque au trésor public (ou en numéraire contre reçu) à l'arrivée du séjour,

Fait en double exemplaires A date :

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de location , du descriptif et de ce contrat.

Lu et approuvé (mention manuscrite):

SIGNATURES :

Propriétaire

Locataire